



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 mars 2017

Remise de diplômes à l'Ecole d'agriculture du Valais La formation continue à la fête

(IVS).- L'Ecole d'agriculture du Valais a remis 39 attestations et 46 certificats de formation continue dans le secteur de la transformation fromagère et des murs en pierres sèches.

Les participants à la formation « transformation fromagère » ont suivi deux types de cours :

1. La formation de "fromager d'alpage" avec une base théorique de quatre semaines, accompagnée de stages en laiterie. Cette première partie est complétée par une saison d'alpage, ponctuée par une visite de contrôle.
2. La formation sur la transformation fermière, dont la base théorique s'étend sur trois semaines, avec des stages dans différentes laiteries. La validation du certificat a lieu après les deux mois de fabrication en entreprise avec une visite de contrôle.

Ces deux modules s'intègrent pleinement dans la politique agricole cantonale de mise en valeur et de maintien de la valeur ajoutée dans les entreprises agricoles.

Les personnes ayant pris l'option « murs en pierres sèches » ont acquis des compétences dans l'entretien et la construction de ces emblèmes du vignoble valaisan. Deux modules ont été mis sur pied :

1. Le module M1 se déroule sur cinq jours. Il s'adresse au grand public. L'objectif est d'entretenir et de construire des murs en pierres sèches jusqu'à une hauteur de 1 mètre 20. Une attestation de cours est délivrée à la fin de cette formation.
2. Le module M2 se déroule sur dix jours. Pour y participer, il faut soit avoir suivi le module M1, soit venir des métiers de la construction. L'objectif visé reste l'entretien et la construction des murs en pierres sèches de plus de 1 mètre 20 auquel s'ajoute la maîtrise de certaines difficultés telles que des angles, des escaliers ou encore des voûtes. Cette formation s'achève par une épreuve pratique et théorique dont la réussite est attestée par un certificat.

Plusieurs entreprises valaisannes de la construction ont pris conscience de l'importance des murs en pierres sèches et ont inscrit plusieurs employés à ces cours.

L'Office cantonal de l'asile, en partenariat avec l'Ecole d'agriculture du Valais, a mis sur pied une nouvelle formation ayant pour objectif l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'asile. En leur permettant de suivre une formation généraliste en viticulture, le canton souhaite renforcer leurs chances de trouver un travail auprès des entreprises viticoles ainsi que des privés.



Actuellement, six requérants participent à un projet alliant formations théoriques et pratiques aux travaux de la vigne et à l'entretien de la parcelle. Dans ce cadre, ils ont eu l'occasion de se former durant trois semaines à la construction et à l'entretien de murs en pierres sèches et ont obtenu le certificat de muretier.

L'Ecole d'agriculture de Châteauneuf espère que ces réussites encourageront de nombreuses autres personnes à se consacrer encore à la formation continue, dont l'offre est présentée sur le site www.vs.ch/sca-formcont

Personnes de contact :

***Gérald Dayer, chef du Service cantonal de l'agriculture - 027 606 75 00
Guy Bianco, directeur de l'Ecole d'agriculture du Valais - 027 606 77 00
Raphaël Gaillard, responsable de la formation professionnelle agricole,
027 606 77 15***